

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Direction générale de la prévention des risques

Arrêté du 24 mars 2022

portant nomination au Comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques

NOR : TREP2207074A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique en date du 24 mars 2022, à compter du 1^{er} mai 2022, il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de président du comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques exercées par M. Philippe CRUCHON.

À compter du 1^{er} mai 2022, M. Paul ROYET est nommé président du comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques en remplacement de M. Philippe CRUCHON.

À compter du 1^{er} mai 2022, M. Patrick LE DELLIYOU est nommé vice-président du comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques en remplacement de M. Paul ROYET.

À compter du 1^{er} mai 2022, M. Régis THEPOT est nommé membre du comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques.